



HAL
open science

Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2014, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02036952

HAL Id: hceres-02036952

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036952>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université de Valenciennes et
du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis - UVHC

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007650

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La formation *Langues étrangères appliquées* se prépare du semestre 1 au semestre 6 au Département LEA de la Faculté de Lettres, Langues, Arts et Sciences humaines de l'Université de Valenciennes (UVHC).

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Cette formation fait partie du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Lille Nord de France et dispose d'un bassin de recrutement très dense tout autant que d'un bassin d'emplois constitué principalement d'un ensemble de PME travaillant en liaison avec l'Europe immédiate (Allemagne, Belgique). La mention a pour objectif la formation de cadres trilingues dans le domaine de l'import-export. Elle vise à l'acquisition de compétences techniques et communicationnelles tout en développant l'ensemble des compétences de base, ainsi que des spécialisations propres au domaine des langues étrangères, notamment de la langue technique - juridique et économique. Les couples de langue proposées sont anglais-allemand et anglais-espagnol.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation est pleinement intégrée dans le projet global de l'établissement et de nombreux cours sont mutualisés avec les licences de *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE), ainsi qu'avec diverses bi-

licences (gestion, droit, économie). Le master *Management et commerce international* (MCI) offre sur place une possibilité de poursuite d'études en deuxième cycle.

L'offre est assurée sur la base d'une combinaison entre cours magistraux et travaux dirigés, auxquels s'ajoutent des travaux pratiques. Elle propose des enseignements équivalents dans les deux langues. Le cursus linguistique est solide et assure tous les requis, de l'apprentissage à la pratique d'une langue, sans oublier sa dimension culturelle. Une spécialisation progressive a été ménagée. La première année reprend les compétences de base et est mutualisée avec la mention *LLCE*, pour faciliter les réorientations. La deuxième privilégie la langue de spécialité, notamment le langage de l'économie, et la troisième intensifie les pratiques et le savoir-faire propres à cette formation, notamment l'interprétation consécutive. Les matières d'application (droit des affaires, marketing, gestion) sont conçues également de manière à ménager les étapes depuis l'initiation jusqu'à la spécialisation. Divers enseignements d'ouverture font partie du cursus obligatoire aux semestres 1 et 2 : histoire culturelle, techniques d'expression. L'informatique est présente dans le cursus du semestre 2 au semestre 6, suivant une spécialisation progressive également. Les étudiants sont invités à présenter la certification C2i - sans oublier par ailleurs la certification en langues CLES dans les deux langues étudiées. Quant aux compétences dites transversales, elles sont acquises dans le cadre du parcours obligatoire et mériteraient d'être mieux identifiées. Enfin, le contrôle des connaissances s'effectue selon les règles mises en place par l'établissement et l'Université s'est par ailleurs engagée dans un processus d'autoévaluation. Il serait cependant souhaitable de renforcer le processus d'acquisition des compétences professionnelles.

Le stage en entreprise, obligatoire, demeure l'élément fondamental du dispositif de mise en situation professionnelle, même si sa durée minimale peut sembler relativement restreinte (un mois). Des séminaires proposés par le service en charge de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle (SIO/SIP) visent également à préparer l'étudiant à la procédure d'embauche, mais il conviendrait de renforcer ces stratégies. Les processus d'aide à la réussite découlent des projets mis en place par l'Université dans le cadre du plan réussite en licence, parmi lesquels figurent les dispositifs d'accueil des étudiants présentant des contraintes particulières. Des tutorats de remise à niveau ont été organisés au sein de la mention. La nette diminution des effectifs d'étudiants concernés (de 51 à la rentrée 2010-2011 à 17 en 2013) mériterait quelques éclaircissements. Les informations concernant l'enseignement de méthodologie du travail universitaire sont confuses. Quant aux procédures de réorientation par changement de parcours, un dispositif spécifique, activé en fin de premier semestre, a été mis en place au niveau de l'Université. Les précisions manquent pour ce qui est des modalités et des résultats concernant la filière *LEA*. Semblablement, les renseignements concernant la mobilité internationale se limitent à une vision générale, le dossier manque de données et de chiffres au sein de la mention, ce qui est regrettable s'agissant d'une formation qui vise à des emplois en relation avec l'international.

La poursuite des études peut s'effectuer sur place dans le cadre du master *MCI*. Le master *Professorat des écoles* constitue une autre poursuite d'études possible. Il apparaît, selon les enquêtes annuelles effectuées depuis 2008, qu'un tiers, en moyenne, des effectifs de diplômés en fin de troisième année, a pu intégrer un master de l'établissement. L'offre en formations de deuxième cycle mériterait d'être développée, au moins par la mise en place de partenariats. Par ailleurs, divers dispositifs existent pour favoriser l'insertion professionnelle : élaboration d'un projet professionnel dans le cadre de tutorats, enseignements de communication dans l'entreprise en langue étrangère, préparation à la recherche de stage. On manque cependant d'informations quant aux partenaires professionnels réguliers dans le monde du travail et au type de stage pratiqué. Les enquêtes menées au niveau de l'Université en matière d'insertion professionnelle sont peu exploitables. En 2013, seuls six étudiants ont répondu à l'enquête, (cinq en poursuite d'études, et un autre en recherche d'emploi).

Enfin pour ce qui est du pilotage de la mention, on peut regretter qu'un véritable conseil de perfectionnement, comprenant des représentants du monde de l'entreprise, n'ait pas encore été mis en place. Quant aux intervenants extérieurs ils sont trop peu nombreux (trois) et tous sont avocats. Il serait souhaitable d'inclure d'autres professions, notamment des traducteurs. La valorisation du diplôme est assurée principalement par l'équipe enseignante, présente dans les salons et forums locaux auxquels s'ajoutent les journées portes ouvertes à l'intention des lycéens. Quant au retour des évaluations, il montre un taux de satisfaction générale élevé, et il apparaît que la filière *LEA* reste attractive. Ses effectifs sont en progression régulière sur cinq ans. On note cependant que l'érosion demeure importante, notamment au terme de la première année, dans la mesure où, sur cinq ans également, 33 % seulement des étudiants (en moyenne) sont admis en L2.

- Points forts :
 - Une formation scientifique solide et complète.
 - L'attractivité de la mention au niveau local.
 - Des effectifs croissants en première année.
 - Un taux de satisfaction élevé.

- Points faibles :
 - Les stratégies de professionnalisation, incluant les stages, qui mériteraient d'être intensifiées.
 - La politique d'internationalisation insuffisante et trop générale.
 - Le suivi de l'insertion professionnelle peu exploitable.
 - Le taux de poursuite d'études au sein de l'établissement insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

D'une manière générale, il serait souhaitable de promouvoir et requalifier l'ouverture vers l'extérieur en termes d'échanges internationaux, offre de stages, intervenants, partenaires économiques et académiques.



Observations de l'établissement

Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des Licences

Vague E – FLLASH

Licence Langues Etrangères Appliquées

Pour endiguer les taux d'échecs élevés (Langues étrangères), la FLLASH a mis en place depuis septembre 2013 un Plan Réussite Licence (séances de tutorat hebdomadaires assurées par des enseignants ou des tuteurs-étudiants en cycle Master). Concernant la mobilité internationale, des réunions d'information sont organisées pour sensibiliser les étudiants aux échanges Erasmus ou à l'assistantat. Une responsable des relations et échanges internationaux a été nommée au sein de la FLLASH. Au problème général des langues que l'AERES pointe en licence comme en Master, la FLLASH répond par la création d'une Plateforme des Langues (qui devrait voir le jour dans quelques mois) qu'elle met en place pour ses étudiants ainsi que pour ceux de toutes les composantes de l'UVHC. Portant sur la formation initiale, la formation continue et les certifications, cette plateforme aura pour fonction d'inciter à la mobilité par des cours de civilisation étrangère, et de rendre possible cette mobilité grâce une offre de formation plus riche, dans le cadre, entre autres, du développement d'un nouveau centre de ressources en langues et de modules transversaux que l'UVHC a placé au cœur du prochain plan quinquennal.

Politique contre l'échec: la FLLASH a mis en place depuis cette année un DU Tremplin en collaboration avec la Région (aide pédagogique, aide à la réorientation, tutorat proposé aux L1 boursiers issus de bacs technologiques ou professionnels). Le futur plan quinquennal mettra en valeur des moyens pédagogiques nouveaux, comme les ateliers d'écriture et d'expression orale qui seront la clé de voûte du parcours « Lettres, langues et communication ».

Professeurs: une campagne active de recrutement est menée, avec un plan élaboré sur cinq ans. Un PR a été recruté en Arts plastiques l'an dernier, et un second le sera cette année. Le plan prévoit par ailleurs une ventilation plus équilibrée des postes au sein de la composante, avec une demande de PR en Espagnol.

Pour améliorer l'accompagnement et l'orientation des étudiants hors du cadre logique de poursuite d'études en master, le département des Arts plastiques met en place un dispositif (insertion de stages) dans la future maquette au niveau de la L3. Pour remédier à la "confusion entre culture générale et théorie", la maquette de la formation future présentera un fléchage plus lisible des enseignements de culture et de stricte théorie.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis